Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 17 (1937)
Heft: 4

Artikel: L'ordre social nouveau : conférence de M. Jean-Marie Musy
Autor: Brandt, M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889149

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel
de la
Chambre de Commerce suisse en France
16, Avenue de l'Opéra

Avril 1937 — Paris-Ier — Dix-septième Année. — N° 4

Téléphone : Opéra 15.80
Adresse télégraphique : Commersuis-Paris 111

La Revue économique franco-suisse *fait suite au* Bulletin mensuel *de la Chambre de Commerce Suisse en France*

Le numéro : 4 fr.
Abonnement annuel : 30 fr.
(argent français)
Chèques postaux Paris 32-44

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE :

L'ORDRE SOCIAL NOUVEAU

Pages

Conférence de M. Jean-Marie Musy 61

DEUXIEME PARTIE :

DOCUMENTATION GENERALE

Pages

La Suisse à l'Exposition Internationale de Paris en 1937, par M. Robert de Traz, Chargé du Service de Presse, près du Commissariat Général Suisse. 71
Chiffres, faits et nouvelles 73
Renseignements utiles à qui voyage 79

PREMIÈRE PARTIE :

L'ORDRE SOCIAL NOUVEAU

CONFÉRENCE DE M. JEAN-MARIE MUSY

Conseiller National et Ancien Président de la Confédération Helvétique

prononcée le 1er mars 1937, devant les membres de la Chambre de Commerce Suisse en France, réunis à l'occasion de leur 19e Assemblée générale.

INTRODUCTION DE M. BRANDT

Président de la Chambre de Commerce Suisse en France

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Tout à l'heure, à notre assemblée générale, M. le Ministre a dit avec une autorité que je ne saurais avoir, l'honneur que notre compagnie ressentait du fait que vous aviez bien voulu accepter de venir aujourd'hui participer à notre dîner, le présider et prendre la parole à la fin de celui-ci.

Nous saluons en vous l'homme qui, pendant 14 ans, a dirigé les finances de notre pays, l'homme qui a été deux fois revêtu de la plus haute magistrature de notre Confédération Helvétique, l'homme qui, après avoir quitté, de sa propre volonté, le gouvernement, est redescendu dans l'arène pour combattre, à titre de conseiller national, le bon combat. (*Applaudissements.*)

Nous apprécions d'autant plus le fait que vous êtes ici aujourd'hui, qu'en étant des nôtres vous manquez l'ouverture de la session du Parlement Fédéral. Entre différentes dates, Monsieur le Président, vous avez choisi celle du 1er mars, et je me demande si en la choisissant vous vous êtes rendu compte du plaisir que vous faisiez à ceux qui, parmi nous, sont des Neuchâtelois... (*Applaudissements.*) ressortissants de ce canton auquel vous avez si souvent prodigué des preuves d'intérêt et qui vous aime bien. Pour nos amis français qui ne connaissent pas les particularités de notre histoire, je dirai qu'il y a 89 ans aujourd'hui que, descendus des plateaux du Jura, nos grands-pères et arrières grands-pères sont venus dans la ville de Neuchâtel et ont bouté dehors le représentant du prince suzerain qui n'était autre que le roi de Prusse... (*Applaudissements.*) Car notre petit canton de Neuchâtel, tout en faisant partie de la Confédération suisse depuis 1815, était, contrairement aux vingt et un autres cantons une principauté; et depuis 1848, tous les 1er mars, Neuchâtelois de Suisse et Neuchâtelois de l'étranger, nous fêtons cet anniversaire qui nous a définitivement libérés d'une suzeraineté étrangère et qui nous fait vivre sous le régime de

la république et de la démocratie. (*Applaudissements.*)

Nous sommes nombreux, Neuchâtelois vivant à l'étranger qui, comme moi, ont senti vibrer les premières cordes de leur patriotisme en fêtant cet anniversaire. Et, Monsieur le Président, vous ne vous doutez peut-être pas que ces Neuchâtelois encombrent notre Chambre de Commerce! (*Rires.*) Sur trois Présidents, je suis le second Neuchâtelois. Sur trois secrétaires généraux, il y en a eu deux de Neuchâtelois, et sur sept membres de notre Comité de Direction, il y a quatre Neuchâtelois! (*Rires.*)

Messieurs, je ne veux pas évoquer toutes les figures qui font honneur à notre canton de Neuchâtel, mais il y en a une que je me permettrai de signaler ici, c'est celle de celui qui, depuis la création de notre Chambre, est membre d'honneur de notre Compagnie : M. Charles-Edouard Guillaume. (*Applaudissements.*) M. Charles-Edouard Guillaume qui assistait à nos dîners les uns après les autres et qui n'est absent depuis un an ou deux que parce que sa santé ne lui permet plus d'être au milieu de nous. Il y a six semaines environ, notre Ministre, M. Dunant qui est toujours là lorsqu'il s'agit de célébrer une fête suisse, qui n'est jamais absent lorsqu'il s'agit d'honorer un de nos compatriotes... (*Applaudissements.*) remettait à M. Guillaume, au nom d'un grand nombre d'amis suisses et d'amis français, et d'amis étrangers également, une plaquette qui devait commémorer les 53 années qu'il a passées au Bureau International des Poids et Mesures. Et cette manifestation avait un caractère particulier de manifestation franco-suisse parce qu'après que M. Dunant eut remis cette plaquette en l'accompagnant de ces termes chaleureux et courtois, que seul il a le privilège de savoir prononcer, M. Perrin, sous-secrétaire d'Etat, au nom du gouvernement français, remettait à M. Guillaume la plaque de Grand Officier de la Légion d'honneur. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Président, tout à l'heure on m'a passé un petit papier indiquant que nous étions 257 ce soir et que, tous n'ayant pas trouvé place dans la salle à manger, quelques-uns avaient dû être placés ailleurs. C'est un record. Depuis un an nous allons de record en record. Depuis que M. Gignoux, directeur de la *Journée Industrielle,* et aujourd'hui Président de la Confédération du Patronat français, est venu nous parler ici des questions coloniales, depuis que M. le Dr. Hans Sulzer, ancien Ministre et Président aujourd'hui du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, est venu nous entretenir de la situation économique suisse à l'issue de notre assemblée générale de l'année dernière, depuis que nous avons eu, après lui, M. le Ministre Paul Reynaud, nous avons été sans cesse en augmentant. Et aujourd'hui, Monsieur le Président, grâce à vous, nous battons de 15 notre record dernier, nous sommes 257. (*Applaudissements.*)

On est venu de loin, Monsieur Musy, pour vous entendre. De Lyon, nous avons vu venir notre consul, M. Meyer, ainsi que notre collègue M. Wegelin. (*Applaudissements.*) De Marseille : le Président de notre section marseillaise, M. Bovet. (*Applaudissements.*) De Baden, le Président de la commission suisse pour l'échange de stagiaires avec l'étranger, que nous venons de nommer membre de notre Conseil, M. Weber. (*Applaudissements.*) De Genève : M. Firmenich qui, si je ne me trompe, est Vice-Président de la Chambre de Commerce de Genève.

Messieurs, pour accueillir M. Musy, nous ne sommes pas ici seulement des membres de la Chambre de Commerce, nous sommes heureux de voir d'autres personnalités. Je cite un Vice-Président de la Chambre de Commerce belge : M. Poulet, qui est ici à titre personnel. (*Applaudissements.*) Je veux citer également certains membres de notre colonie suisse qui honorent celle-ci : tel que le maître Gustave Doret. (*Applaudissements.*) dont les œuvres, qu'il s'agisse des *Armaillis* ou de la *Fête des vignerons,* ont toujours su faire tressaillir le cœur des Suisses aussi bien que le cœur des Parisiens. (*Applaudissements.*) M. Maurice Muret, membre de l'Institut, (*Applaudissements.*) dont les avis sur la politique étrangère sont lus avec autant d'intérêt par les lecteurs français du *Journal des Débats* que par ceux qui lisent la *Gazette de Lausanne.* (*Applaudissements.*) Des doyens de notre colonie comme le Dr Welti qui est un grand cœur, (*Applaudissements.*) M. Bitterli, administrateur délégué de la Compagnie Générale d'Electricité, (*Applaudissements.*) M. Barbey, secrétaire de la *Revue Hebdomadaire,* (*Applaudissements.*) M. Robert de Traz, homme de lettres, qui a bien voulu accepter de faire la liaison entre le Commissariat général suisse à l'Exposition de 1937 et la Presse française. (*Applaudissements.*) M. Morf, et tous ses collègues journalistes suisses à Paris. (*Applaudissements.*) Le Pasteur, M. Secrétan, dont j'ai visité avec émotion, il y a deux jours, ce Foyer de Belleville où il fait une œuvre sociale et charitable qui fait grand honneur au Suisse qui le dirige. (*Applaudissements.*) M. Reist, Président de l'Association des Artistes suisses à Paris, qui vient d'être nommé, et nous l'en félicitons à nouveau, Commissaire général adjoint auprès de l'Exposition de 1937. (*Applaudissements.*)

Tous nous sommes ici pour vous accueillir, vous entendre et vous applaudir, mon cher Président.

L'article 1er de nos statuts nous interdisant de faire de la politique, je ne vous dirai pas que nous sommes nombreux, dans cette salle, qui pensons que, seule votre action, l'action que vous avez déclenchée en Suisse, peut maintenir à notre pays la liberté et la démocratie qui sont nos biens les plus précieux. (*Applaudissements.*) Mais puisque nous avons fait appel en vous, non pas tant à l'homme d'Etat que nous saluons avec respect, mais à l'économiste distingué dont l'action n'est pas seulement une action suisse mais a été également une action européenne, quand vous avez présidé le Comité de la Société des Nations pour remettre sur pied les finances de l'Autriche, étant donné que nous avons fait appel en vous à l'économiste dont l'autorité dépasse les frontières de notre petit pays, je vous dirai en toute simplicité que nous souhaitons tous que les principes d'économie et d'équilibre que vous avez sans cesse défendus et qu'il n'a pas toujours été en votre pouvoir de faire prévaloir, que nous souhaitons, dis-je, que la mise en pratique de ces principes donnera à notre petit pays la prospérité; nous le souhaitons de tout notre cœur. (*Applaudissements.*)

La parole est à M. Jean-Marie Musy. (*Applaudissements.*)

CONFÉRENCE DE M. MUSY

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MON CHER MINISTRE;
CHERS ET FIDÈLES CONFÉDÉRÉS,

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Président, ce soir à 6 heures s'est ouverte, à Berne, la première séance de la première session des Chambres Fédérales de l'an 1937. J'ai prié le Président du Conseil National d'excuser mon absence, je pense avoir invoqué un motif plausible puisque l'ancien conseiller fédéral Musy est, aujourd'hui, à Paris pour vous apporter à tous le salut de la patrie et aussi pour manifester, par ma présence ici, la sympathie personnelle que je vous porte à tous. (*Applaudissements.*)

Je veux profiter de cette occasion, Monsieur le Président, pour vous remercier, au nom de la mère patrie, du dévouement que vous mettez au service de la Chambre de Commerce suisse. Je veux tout de suite ajouter que j'espère que l'actif et intelligent secrétaire de la Chambre de Commerce, M. de Pury, fera tout son possible pour vous rendre la tâche toujours plus facile afin de vous conserver longtemps à la tête de notre Chambre de Commerce de France. (*Applaudissements.*)

Messieurs, la Suisse sait qu'elle doit une large part de son prestige international au labeur persévérant de nos compatriotes à l'étranger, à la fidélité que vous mettez à accomplir votre devoir, en pratiquant les vertus traditionnelles qui font à la fois la force et l'honneur de notre pays. La Suisse, gouvernement et peuple, ne sont pas très démonstratifs. Mais vous pouvez être certains qu'ils comprennent, qu'ils se souviennent. La mère patrie vous garde, à vous les fils absents, dans ses affections une place privilégiée.

Je sais qu'aujourd'hui Paris n'est plus bien loin de Bâle et de Genève. Nous ne sommes plus à l'époque lointaine où les soldats suisses ne faisaient, en réalité, qu'une seule fois de leur vie le voyage de Gruyère, Fribourg ou Berne à Paris. Ils y venaient comme conscrits et, si la chance les épargnait sur les champs de bataille où ils ont toujours fait leur devoir pour conserver intacts l'honneur et la fidélité suisse, ils retournaient, leur carrière terminée, finir leurs jours au pays. De temps en temps, entre deux batailles, ils avaient pleuré aux Tuileries en pensant au Moleson.

Aujourd'hui, la science a singulièrement réduit les distances pour rapprocher les hommes. En quelques tours de roues, vous êtes à Genève ou à Bâle, et cependant vous restez à l'étranger, vous regardez le pays de loin. Quand on voit de loin, les détails disparaissent, les petites imperfections s'estompent et la seule chose qui reste devant les yeux, c'est la silhouette impressionnante de la grandeur morale de notre pays. (*Applaudissements.*)

Je veux, Messieurs, profiter de ma présence ici pour remercier tout spécialement le Ministre Dunant, notre distingué, notre dévoué représentant à Paris. (*Applaudissements.*)

Je sais, Monsieur Dunant, ce qu'a été votre carrière. Pendant 14 ans, j'ai lu chaque année vos rapports, et l'autre jour, à la frontière de Delle, un ami me disait : « Si tu avais vu en 1914 la route entre la gare de Delle et la gare de Beaucourt! Il y avait là des milliers d'émigrants; ce n'était pas facile d'indiquer à chacun sa route, que de difficultés à résoudre. Dunant était là, et il a rempli magnifiquement sa mission. (*Applaudissements.*)

Je sais qu'en toutes circonstances, vous avez été, mon cher Ministre, un diplomate habile. Vous avez su à l'occasion vous souvenir que lorsque l'intelligence même du plus habile est à court, le cœur souvent trouve la solution que l'intelligence se refuse à donner. (*Applaudissements.*) Parfois le cœur attend que la raison se taise pour parler, Dunant vous avez été un Ministre intelligent, mais je rends surtout hommage à l'excellence de votre cœur. (*Applaudissements.*)

M. Brandt quand vous êtes venu me demander de présider votre banquet annuel, j'ai d'abord cru que je n'aurais ici qu'à faire la preuve d'un bon appétit, qu'on me demanderait de faire ce que nous appelons chez nous un petit speech, je m'y étais de bonne grâce résigné quand même j'ai toujours fort mal réussi dans l'éloquence des banquets qui n'est pas du tout mon affaire. Mais hier soir, lorsque vous m'avez dit qu'on attendait de moi un discours, j'ai pensé d'abord que vous exagériez; mais, aujourd'hui, lorsque je fus à la légation suisse et qu'on m'a dit : « Mais ce n'est pas seulement un discours que vous devez faire, c'est une conférence », je suis devenu tout à fait inquiet.

M. Brandt m'a rassuré en me disant : « L'année dernière, voyez-vous, M. Reynaud est venu. On lui avait donné un thème mais il a surtout parlé d'autre chose. » (*Rires.*) Il nous a fait faire un voyage très intéressant mais qui a été en marge de l'itinéraire officiel. (*Rires.*)

Messieurs, vous voulez de moi un discours. Vous attendez de moi une conférence. J'ai passé mon après-midi à écrire quelques notes. Je dois dire que j'aurais préféré me promener aux Champs-Elysées ou faire un petit voyage à travers Paris, parce que j'ai maintenant derrière moi une longue carrière et que les applaudissements, même les ovations à la fin d'un discours, me laissent, je l'avoue, complétement indifférent. (*Rires.*)

J'en suis venu à considérer qu'un discours ou une conférence n'a sa raison d'être qu'à la condition d'avoir été utile. Et quand est-elle utile? Seulement lorsque l'auditeur, après avoir attentivement écouté et réfléchi, rentre chez lui en ayant l'impression d'avoir appris quelque chose. (*Applaudissements.*)

Quand il m'arrive de parler à deux mille auditeurs, il n'est pas très difficile d'apprendre au moins à un certain nombre d'entre eux, quelque chose. Mais, Messieurs, quand on est en présence d'un auditoire aussi impressionnant, c'est presque présomptueux de croire qu'il sera possible de lui apprendre quelque chose!

Après avoir réfléchi, je me suis dit que je pourrais, en cherchant bien, trouver encore dans

le domaine économique ou dans le domaine financier, ou encore dans le domaine politique, où je ne m'aventurerai qu'avec beaucoup de prudence, comme Reynaud l'an dernier, quelques détails qui vous ont, jusqu'ici échappé. Mais quand j'eus médité quelques minutes, je me suis dit, faisons autre chose, je renonce à vouloir leur apprendre du nouveau. Faisons autre chose; essayons de nous remémorer ensemble, les principes fondamentaux qui restent des principes immuables parce qu'ils sont des vérités de tous les temps. Pour avoir trop oublié ces vérités, l'humanité aujourd'hui, vit dans l'inquiétude, dans l'incertitude. La méconnaissance de ces principes a conduit le monde dans le chaos et les difficultés où il se débat.

Messieurs, des détails on peut discourir à l'aise. Ce qui est beaucoup plus difficile, mais ce qui est plus nécessaire dans les circonstances actuelles, c'est de se rappeler les grandes lignes, c'est de voir à revenir aux principes. C'est cependant de cela que je voudrais m'entretenir avec vous, non pas pour vous les apprendre, mais simplement pour essayer ensemble, de nous les remémorer.

Lorsque le danger se fait pressant, lorsque de tous les côtés les difficultés s'accentuent, il y a deux vertus qui sont surtout nécessaires, non pas seulement à l'homme d'Etat, mais à tous les citoyens : c'est le courage et la sincérité. (*Applaudissements.*) Le courage, qui reste l'ennemi irréconciliable de la politique de l'autruche, qui regarde les difficultés en face de façon à les comprendre, qui puise dans cette vision directe l'énergie indispensable aux résolutions et aux réalisations nécessaires.

Et ensuite : la sincérité, Messieurs, dire la vérité, dire les choses telles qu'on les voit, cela est le devoir des magistrats, l'obligation de tous ceux qui parlent politique, parce que ça c'est la condition de cette confiance réciproque qui crée l'atmosphère dans laquelle on peut effectuer les redressements, les stabilisations et les équilibres. (*Applaudissements.*)

Messieurs, j'ai noté quelques questions sur lesquelles nous allons réfléchir ensemble. Encore une fois, non point avec la prétention de vous apprendre quelque chose, mais simplement avec le désir que nous fassions tous ensemble une petite récapitulation.

Une chose qui vous aura certainement frappés, et à laquelle j'ai pensé bien souvent, est celle-ci : Des efforts de redressement ont été accomplis, des efforts de redressement sincères. On s'était à l'origine imaginé que le redressement serait opéré par l'intervention miraculeuse d'une baguette magique. Il me souvient, Messieurs, avec quelle fièvre inquiète on attendait le résultat de la Conférence de Gênes, et puis après, de celle de Genève. Puis, lorsqu'il est arrivé à Londres ce qui est arrivé, un fiasco retentissant, les peuples ont compris qu'ils devaient se constituer eux-mêmes les propres artisans de leur propre résurrection, et ne plus attendre le salut d'un miracle qu'on a espéré longtemps mais qui ne viendra jamais. Le miracle, c'est nous qui devons l'accomplir. Le redressement ne s'opérera ni par un coup de baguette magique, ni par un miracle, Messieurs, il ne peut être que la résultante du long et persévérant effort coordonné auquel nous sommes résignés.

Des efforts sincères ont été accomplis. Mais soyons sincères nous aussi et constatons qu'ils n'ont abouti qu'à des résultats partiels, reconnaissons que les mesures appliquées n'ont été que partiellement opérantes. Pourquoi ? C'est une question qu'on s'est posée bien souvent. C'est une question à laquelle les économistes habiles — je ne suis pas de ceux-là — ont essayé de répondre. Les mesures appliquées ont été inopérantes, d'abord parce qu'on s'est, pendant fort longtemps, trompé sur la nature de la crise.

Et d'abord, qu'y a-t-il d'extraordinaire dans cette crise? Est-elle une crise comme les autres? On l'a cru longtemps. Je me souviens quand, pour la première fois où je disais à Berne : « Çà n'est pas une crise, c'est un état nouveau auquel il faut avoir le courage de s'adapter; on s'est écrié : « Notre Ministre des Finances est trop pessimiste ». Je me souviens encore qu'au stand où j'allais encore quand j'étais conseiller fédéral — je suis resté un passionné de la carabine — j'entendais un de mes amis me dire : « La crise n'existe que dans ton imagination ».

On s'est trompé sur la nature de la crise. Ce qu'il y a de caractéristique en elle, ce par quoi elle se distingue de toutes les autres, de toutes celles qui, de temps en temps, à travers le XVIIIe siècle, le XIXe siècle, Messieurs, ont éclaté pour atteindre un degré aigu et ensuite se résorber, ce qu'il y a de totalement différent dans le cas particulier : c'est d'abord que la crise actuelle est universelle. Il n'y a jamais eu avant celle-ci une crise universelle. Ensuite aujourd'hui, le chômage est permanent, il est général. Toujours, il y a eu, de temps en temps, des ouvriers qui avaient de la peine à trouver du travail, mais jamais depuis que le monde est monde, le chômage n'a connu l'ampleur et la permanence qu'il a revêtu dans tous les grands pays, l'Allemagne, l'Angleterre, même l'Amérique.

En outre, je constate que tous les pays, sans exception, ou bien ont dû suspendre leurs paiements, ou bien ont été acculés à dévaluer leur monnaie. Les deux pays qui ont résisté le plus longtemps : la Hollande et nous, ont dû, dernièrement, abandonner l'étalon-or.

Je constate, de plus, que cette crise dont on parle partout n'est pas une crise de disette comme l'ont été toutes les autres, mais que c'est en réalité une crise de surabondance. Cela paraît paradoxal, il en est cependant ainsi, il faut constater le fait, se demander quelles en sont les causes, et voir par quels moyens on peut y remédier.

Puis il y a autre chose qu'il faut retenir : Dans le monde des idées, une vision totalement nouvelle, une conception nouvelle de l'homme et des choses s'est imposée. Qui ne veut pas tenir compte de cela n'est certainement pas apte à trouver les solutions qui permettront de tirer le monde des difficultés qui l'accablent. Le monde a traversé des périodes de plus grande misère, de plus grandes privations, mais jamais il n'a connu une révolution aussi profonde dans le domaine économique, dans le domaine moral, et surtout dans le domaine des idées.

Non, Messieurs, ce n'est pas une crise comme les autres. C'est un bouleversement dont surgit — nous sommes les témoins de ce spectacle — un monde nouveau.

Parmi ceux qui s'obstinent à croire que c'est

une crise comme les autres, il en est certainement beaucoup qui sont de très bonne foi. Il y en a d'autres, je suppose, qui s'obstinent à dire que tout cela se redressera automatiquement pour s'épargner la peine de chercher à résoudre les difficultés présentes. C'est une dérobade.

Je me souviens, il y a de cela deux ans, je faisais à Schaffhouse une conférence devant un auditoire très nombreux et très attentif; j'avais insisté sur les vérités, que je viens de rappeler, j'avais insisté sur la nécessité d'une adaptation, j'avais dit : « La Suisse doit rester fidèle à son passé, à ses constantes. Nous possédons une plate-forme solide, infrangible, sur laquelle nous devons et pouvons construire un édifice nouveau; adaptons nos institutions, adaptons nos lois à la situation nouvelle tout en restant dans la ligne traditionnelle de l'histoire magnifique de notre pays. Mais ayons le courage de l'adaptation. Or, il arriva qu'un professeur de Schaffhouse se leva pour faire la contradiction; il exposa que, d'après lui, dans deux ou trois ans au plus tard, la situation serait redevenue ce qu'elle était avant la guerre et que par conséquent, « constitution et législation, toute l'armature de notre administration conviendrait de nouveau parfaitement à une situation redevenue normale ». Quand il eut terminé son discours, je lui dis: « Monsieur le Professeur, qu'enseignez-vous au Gymnase de Schaffhouse? — J'enseigne l'Histoire, répondit-il — Eh bien! repris-je, je veux vous raconter une petite histoire que vous ne savez probablement pas : On raconte chez nous que lorsque Adam et Eve furent chassés du paradis terrestre, Eve, la mère de tous les mortels, qui regrettait le paradis terrestre, avait grand'peine à se décider à en sortir, mais l'ange du Seigneur était là avec son épée de feu, il fallut se résigner à quitter ce lieu de délices. Et quand Eve fut devant la porte du paradis elle fondit en larmes; Adam s'approcha d'elle, il tenta de consoler sa douce compagne et lui disant : « Ma chère femme, ne pleure pas comme cela, il ne faut pas t'en faire, nous vivons seulement une période de transition! » (*Rires.*)

Messieurs, la periode de transition dure encore. Adam et Eve ne sont plus jamais retournés au paradis terrestre. (*Rires.*)

J'avais répondu cela à ce professeur pour lui faire comprendre ce que signifiait le changement dont notre génération est le témoin.

On a incontestablement, Messieurs, perdu un temps très précieux dans cette contemplation stérile d'un passé qui ne reviendra plus. On a cru que cette crise se dénouerait dans un retour automatique aux circonstances d'avant-guerre. Et ici encore, dans une autre discussion, cherchant toujours dans la Bible un exemple, je disais : « Rappelez-vous l'histoire de Loth : lorsque le Créateur eut décidé la destruction de la ville impie, il envoya son ange chez Loth pour lui dire : « Quitte la ville avec ta femme et tes enfants, dans quelques heures la ville n'existera plus, mais surtout que personne ne se retourne! » Loth sortit de la ville avec sa femme et ses enfants, et, hélas! à cette époque lointaine, elles étaient déjà curieuses... (*Rires.*) la femme de Loth se retourna, et instantanément, elle fut transformée en statue de sel.

Bien des hommes politiques auraient mérité le sort de la femme de Loth. (*Rires.*) (*Applaudissements.*)

Messieurs, l'expérience a maintenant suffisamment démontré que le redressement ne sera point l'effet d'un miracle et qu'il ne peut être, comme je l'ai déjà indiqué, que la résultante d'un effort, d'une série d'efforts persévérants, rationnellement coordonnés. Nous savons que des efforts ont été tentés. Demandons-nous : « Pourquoi n'ont-ils pas abouti? Pourquoi, en réalité, ont-ils été inopérants? ou du moins partiellement inopérants? »

Il faut dire, à la décharge de ceux qui les ont tentés, que le problème à résoudre est certainement d'une ampleur considérable. Il n'y a, par conséquent, à première vue, rien d'étonnant à ce qu'on n'ait pas réussi du premier coup. Cependant, il y a d'autres causes, et c'est sur celles-là que nous voulons ensemble maintenant, réfléchir un instant.

Ces efforts ont été inopérants parce qu'on a cru qu'il suffisait pour résoudre les problèmes de les étudier et de les résoudre séparément. On a oublié que tout est lié, que tout est dans le tout. On a oublié que souvent les solutions partielles et isolées se paralysent mutuellement. On ne peut résoudre ces problèmes qu'à la condition de les avoir, simultanément, sous les yeux, dans une vue d'ensemble. Etudier les solutions dans leur ensemble est une nécessité, c'est peut-être une des raisons pour lesquelles, les gouvernements unitaires, dans les circonstances actuelles, arrivent plus rapidement (je ne dis pas qu'ils arrivent mieux, mais ils arrivent plus vite), parce qu'ils sont plus aptes à l'action synthétique. La solution totale seule trouvera des solutions normalement rationnelles aux différents problèmes.

Où va le monde? C'est une question bien inquiétante, Messieurs; qui aurait la téméraire prétention de répondre définitivement à cette inquiétante question? On peut toutefois dire déjà que : L'humaité aspire ardemment à un ordre nouveau. Cela, personne ne peut le contester; l'humanité aspire à quelque chose d'autre que ce que nous avons derrière nous. Que doit être cet ordre nouveau? Si l'on consulte ses aspirations, on constate que le monde que l'on veut, que l'ordre nouveau vers lequel on aspire doit être un monde où l'abondance en tout cas ne créera plus la misère. Un monde où l'on ne créera plus la richesse pour la détruire. Un monde où l'Etat, la société et l'économie seront adaptés aux exigences posées par la nouvelle conception de la vie. Il est incontestable que si la vision des choses, la conception de l'homme et du monde se sont profondément modifiées, il faudra tenir compte de tout cela dans les adaptations futures. Un monde où la richesse et les jouissances qu'elle procure devront être plus équitablement proportionnées aux services sociaux rendus par chacun. (*Applaudissements.*)

Il n'y a là rien de révolutionnaire, il n'y a là rien qui tende à vous entraîner dans une direction contraire à notre idéal suisse. (*Applaudissements.*)

Mais je constate que ces désirs ardents sont encore confus. C'est une idéologie vague, souvent équivoque qui associe les plus légitimes revendications aux plus dangereuses erreurs. Par conséquent, c'est une psychologie nouvelle qui porte encore l'empreinte d'une périlleuse anarchie des idées. On s'agite encore dans l'obscurité et dans l'insécurité. J'en conclus immédiatement qu'avant l'adaptation finale, ces nouvelles conceptions de

la vie devront faire l'objet d'une minutieuse vérification.

Nous savons, Messieurs, dans quelle direction nous devons aller. Mais les formules sont difficiles à trouver. On ne sortira du chaos que par le rétablissement de l'ordre moral des valeurs, par la restauration de la vraie notion de la personnalité humaine qui doit redevenir le centre de l'ordre politique, économique et social. (*Applaudissements.*)

Les difficultés pour trouver ces solutions ne devraient cependant pas avoir, comme conséquence, de retarder trop le redressement nécessaire. L'expérience a démontré que lorsqu'on attend trop pour être juste, on fait des sottises. Lorsqu'on attend trop pour procéder aux inévitables et nécessaires adaptations, les initiatives précipitées risquent de faire échec aux lois économiques contre lesquelles on ne se dresse jamais impunément.

Je ne suis pas ici pour faire des applications actuelles et locales, je sais à quelles réserves je suis tenu, je dis simplement que chez nous, en Suisse, nous n'avons pas, si nous voulons être prudents, le droit d'attendre trop, il faut partir à temps de façon à éviter les précipitations dangereuses qui aboutissent aux improvisations qui, dans le domaine des réalités, conduisent à de cuisants échecs. (*Applaudissements.*)

L'origine de cette crise est évidemment d'ordre économique. Cela, personne ne le conteste. Les économistes en expliquent les causes. Ils en expliquent aussi le comment. Cependant, le politique seul explique le pourquoi et la durée de la crise. Aussi, pour moi, la restauration de l'ordre politique est-elle la condition première à la restauration économique et financière durable.

J'en arrive par conséquent à quelques remarques concernant la réadaptation dans le domaine politique: C'est un domaine extrêmement délicat, un problème difficile, un terrain sur lequel on ne doit s'aventurer qu'avec une grande prudence. Et pourtant, Messieurs, là aussi, il y a certaines vérités, cértains principes, surtout pour nous, les Suisses, que nous devons rappeler de temps en temps afin que jamais nous ne nous écartions des conditions essentielles à l'avenir de notre pays : Restons fidèles à nos constantes historiques.

..*Le rôle de l'Etat.* Mais d'abord qu'est-ce que c'est que l'Etat? Je me suis demandé bien souvent ce qu'il adviendrait si, dans un Parlement, brusquement on distribuait une feuille de papier à chaque député et qu'après avoir soigneusement fermé les portes du Parlement, on donne un quart d'heure, une demi-heure, ou même une heure — l'heure qu'on fixe aux examens de maturité pour faire un thème latin — pour répondre d'une façon précise aux questions principales sur lesquelles tous les députés devraient être au clair. Le temps écoulé on recueille les feuilles où chacun a donné la définition de l'Etat, de la société, du pouvoir politique. Et ensuite, qu'est-ce que c'est que le capital? Qu'est-ce que le capitalisme? Quel serait le résultat de cette redoutable épreuve? Et cependant qui n'est pas au clair sur ces points essentiels, ne sera au Parlement et surtout au gouvernement qu'un faiseur de ténèbres.

Qu'est-ce que l'Etat? L'Etat ce n'est pas la société. L'Etat c'est la société organisée par le pouvoir politique.

Tout à l'heure, en relisant rapidement mes notes, j'ai pensé avoir donné à ces quelques remarques un tour trop philosophique! Réflexion faites, non.

Il est certaines questions d'ordre essentiel sur lesquelles il importe de réfléchir sérieusemnt pour arriver à des conclusions nettes, à des notions précises. C'est parce que tant d'hommes d'Etat ont sur ces questions fondamentales des idées vagues, souvent fausses, que l'on a conduit l'Etat dans une direction où il était imprudent de l'engager. (*Applaudissements.*)

L'Etat n'est pas la société et la société n'est pas l'Etat. Je réitère une fois encore : Pour moi, l'Etat c'est la société organisée par le pouvoir politique. L'Etat, la société et le pouvoir politique sont donc trois notions différentes. Et c'est précisément parce qu'on n'a pas compris que la société est la matière et qu'en réalité le pouvoir politique n'est que la forme, c'est parce qu'on a confondu Etat et société, qu'on n'a plus su discerner les activités de l'Etat de celles de la société. Cette confusion fut singulièrement dangereuse parce qu'elle devait conduire au désordre, l'Etat tendant à se substituer à la société, c'est-à-dire aux activités sociales, disons pour parler un langage plus courant, aux activités qui doivent demeurer des activités privées. Cette confusion est à l'origine de l'étatisme qui sera la première forme du marxisme en Occident. (*Applaudissements.*)

Le pouvoir politique a été absorbé par les activités économiques qui n'étaient pas les siennes. Il a été accablé par une besogne administrative écrasante. Il a cessé de gouverner. Le pouvoir politique a cessé de prévoir, il a, par conséquent cessé de faire la politique d'avenir qui, seule, peut orienter et conduire le monde.

La crise de l'autorité, petite conséquence de ce désordre, devait s'ajouter à toutes les autres crises. Les gouvernements faibles ont oublié que c'est par l'autorité que l'on échappe à la dictature, et que c'est par l'évolution qu'on évite la révolution. (*Applaudissements.*)

Messieurs, je conclus de tout cela que pour que l'ordre règne, il faut que chacun reste à sa place. A tout seigneur tout honneur. Que l'Etat donne l'exemple en restant à la sienne. (*Applaudissemets.*)

Ce sont des formules un peu lapidaires. Mais, quand on veut préciser des principes, il n'y a pas d'autre style que celui-là. Un certain nombre de substantifs, peu d'adjectifs, quelques verbes, et c'est tout. La formule est claire. On sait ce que l'on veut. Et c'est parce que trop souvent on s'est servi de formules élastiques qu'on a fait perdre le sens des choses. Les formules élastiques sont très commodes : deux adversaires peuvent se servir de la même formule pour justifier des thèses opposées. J'ai toujours été ennemi de ces formules élastiques. Et je crois justement que ce style ambigu, ce manque de clarté et de formules précises, ce défaut de préparation et de formules classiques, sont à l'origine de la confusion qui règne dans le monde.

J'ai tenu, sur ce point, à m'expliquer clairement, ou plutôt nous avons ensemble sur ce point récapitulé ce que nous ne devrions plus jamais oublier. (*Applaudissements.*)

L'expérience a démontré, personne ne peut contester cela, que l'initiative individuelle demeure la source de la prospérité pour tous. Par conséquent, l'Etat n'a pas le droit de l'étouffer en s'y

substituant. Les grands progrès, n'ont pas été réalisés — c'est de nouveau une constatation d'ordre économique — par le déplacement en masse. Les progrès de l'humanité ont été réalisés par l'effort individuel, souvent par le coup d'un génie qui, comme un jet d'eau, s'est élevé bien au-dessus du niveau de la masse. Il est retombé, il est vrai, mais le niveau de la masse s'en est trouvé définitivement élevé. L'effort individuel des hommes reste le grand levier du progrès humain.

L'Etat ferait donc une bien fâcheuse politique s'il essayait d'absorber ces initiatives particulières. Il ne réussirait qu'à les étouffer et compromettrait par conséquent le développement ultérieur du progrès. (*Applaudissements.*)

Autre constatation : On a cru à tort qu'on pourrait indéfiniment maintenir les entreprises capitalistes à caractère privé dans l'atmosphère étatisante d'une économie de plus en plus dirigée. De contrainte en contrainte, l'entreprise privée a passé sous la domination de l'Etat. On a cru rester fidèle aux principes de l'ancienne école et on a perdu conscience de l'importance des concessions successives que l'on a faites sans le vouloir, sans le savoir, à l'esprit marxiste. (*Applaudissements.*)

Messieurs, il y a là une constatation incontestablement inquiétante. Il y a trop d'hommes politiques qui se sont imaginé que l'on pouvait à la fois être libre-échangiste et protectionniste, capitaliste et socialiste. Il faut avoir enfin le courage de choisir. Il faut être l'un ou l'autre. Mais il est indéniable, cela saute aux yeux, qu'on ne peut pas être les deux à la fois. (*Applaudissements.*)

Il y a là, chez quelques-uns, un manque de courage, et chez beaucoup aussi, un manque de sincérité. (*Applaudissements.*)

Si l'expérience a condamné l'étatisme d'une façon générale, certaines exceptions peuvent et même doivent être faites à cette règle. Il est des domaines où la collaboration de l'Etat est une nécessité. Je n'entre pas dans les détails, je pose seulement certains principes.

Mais si l'expérience a condamné l'étatisme, elle a aussi démontré que le retour pur et simple au libéralisme intégral qui affirme de façon absolue et générale la primauté de l'individuel, est chose impossible. Le libéralisme intégral fut peut-être, probablement au XIXe siècle, la formule la meilleure. Mais elle ne coïncide plus aux aspirations profondes du peuple qui veut, Messieurs, qui appelle l'avènement d'un régime économique nouveau.

L'économie nouvelle exige que l'intérêt individuel, l'initiative privée, qui demeurent la base, soient contrôlés, qu'ils soient coordonnés, disons le mot, qu'ils soient subordonnés à l'intérêt général.

Cette exigence pose, surtout dans une démocratie comme la nôtre, un problème d'ordre psychologique intéressant mais fort délicat. Le problème à résoudre consiste à concilier les exigences de la liberté individuelle avec les exigences de la discipline collective. C'est-à-dire que si l'initiative privée, l'intérêt individuel doivent être respectés, il faut qu'ils soient subordonnés aux exigences de la discipline collective. Concilier l'individuel et le collectif.

Nous allons voir tout à l'heure comment ce difficile problème peut être résolu. Il faut le résoudre. S'il n'est pas résolu par nous, il sera résolu contre nous. Le retour pur et simple à la formule du XIXe siècle, c'est-à-dire au libéralisme intégral, est exclu. La primauté de l'individuel sur le collectif est une formule économique et sociale qui heurte de front l'ensemble des aspirations qui se font jour dans le monde entier. Où trouver le moyen de concilier les exigences de l'individuel, dont le maintien est une nécessité, une condition du progrès, avec les exigences de la discipline collective?

Les expériences qu l'on a faites dans tous les pays, en France, en Belgique, en Allemagne, en Italie, indiquent nettement, probablement définitivement, que la solution doit être cherchée dans le retour aux communautés premières auxquelles nous appartenons tous.

La racine de la vie économique n'est ni la cellule, ni le comité politique. La racine de la vie économique, c'est la profession, c'est le métier. (*Applaudissements.*) Chez nous, Messieurs ce problème est d'ordre économique, mais il est encore d'ordre politique. Je pense à la commune et au canton.

Je crois que nous devons faire de la profession la plate-forme de la rénovation économique, parce que la profession offre un terrain propice aux réalisations dans le double domaine économique et social. C'est la solidarité professionnelle qu'il faut opposer aux dangereuses illusions collectivistes et aux erreurs du libéralisme intégral.

La Suisse doit, sous la forme économique la plus opportune, opposer la solidarité au marxisme. Je parle non de la solidarité verbale dont on a plein la bouche au tir fédéral ou à la fête de chant, mais de la solidarité affirmée dans le domaine des réalisations. La solidarité que nous voulons, c'est la vertu vivifiante qui aboutira à des réalisations pratiques. Je crois que la solidarité, notre mystique à nous, Suisses, sera plus forte que les mystiques collectives. J'ai confiance dans la puissance de la mystique helvétique. (*Applaudissements.*)

Je crois à l'action novatrice de la profession, à son dynamisme constructeur et à sa fonction conservatrice. Au point de vue social, la profession est probablement la seule forme de communauté apte à concilier les intérêts du travail et du capital, les intérêts du patron et de l'ouvrier, conformément aux exigences de la justice sociale et du progrès économique, par l'association équitable de tous les producteurs au sort de la production.

Dernièrement, j'eus l'occasion de discuter longuement avec quelqu'un qui s'intéressait à préciser les causes du communisme. Il me demanda brusquement : « Et vous, où voyez-vous l'origine du communisme? » Je lui ai répondu : « Dans les peuplades nomades qui habitent au centre de l'Asie; à cause de leur vie éternellement errante, ces peuplades ne sont pas parvenues à la notion du droit de propriété. » Et mon interlocuteur de me répondre : « C'est vrai. » « Mais le communisme, ai-je immédiatement ajouté, a une autre racine, celle d'origine occidentale. Les peuples errants de l'Asie centrale ignorent encore la notion du droit de propriété parce qu'ils n'ont jamais rien possédé. »

La propriété individuelle de la terre, telle que nous la comprenons en Occident, n'a jamais existé

en Asie et en Russie. Le communisme devait nécessairement, dans ces conditions, faire de faciles et nombreuses victimes. Mais si ceux-là ont été conquis par le communisme parce qu'ils ne possèdent rien, l'industrialisme occidental, lui aussi, a contribué à créer une atmosphère propice à l'emprise communiste. Pensez à la foule des ouvriers et des employés occidentaux pour qui tout ce qu'ils voient, tout ce qu'ils touchent, tout ce qu'ils manipulent appartient à un autre. Et quand la journée est terminée, ils s'en vont souvent passer la nuit dans un appartement-caserne qui est encore la propriété d'un autre.

A côté du nomade asiatique, il y a donc aussi le nomade de l'industrie occidentale. C'est à lui qu'il faut penser. On dit et répète à tout venant et non sans quelques raisons, que nous résisterons mieux à la mystique communiste parce qu'en Occident la petite propriété est très répandue. J'ai passé ma vie à faire des chiffres, je les ai toujours beaucoup aimés; quand j'étais encore étudiant en droit à Munich, je suivais pour mon plaisir un cours de calcul intégral chez un professeur qui parlait un allemand que j'avais grand-peine à comprendre. Mettons les chiffres au service de la politique sociale. Addtionnons le nombre de ceux qui, en Occident, n'ont rien avec le nombre de ceux qui ne possèdent presque rien, et vous verrez, Messieurs, que c'est la grande majorité! Ne nous faisons donc pas d'illusions, ceux qui croient que la petite propriété en Occident nous protègera à elle seule suffisamment contre le danger communiste se trompent. J'ai la conviction que les forces morales seules sont assez puissantes pour préserver les peuples occidentaux de la morsure mortelle du communisme. Une réorganisation intelligente de notre vie économique dans le sens d'une économie plus fraternelle rappelant à chacun que la limite de son droit est là où commence le droit de son voisin gagnera la confiance des masses au régime reposant sur la propriété privée. (*Applaudissements.*)

Des mesures législatives contre la propagande communiste doivent être ordonnées. Il faut défendre l'Etat contre qui menace de le détruire.

Mais les interdictions d'ordre policier ne suffiront pas à nous protéger contre l'insidieuse idéologie communiste. Il faudra, dans l'ordre économique, procéder aux adaptations qui feront accepter par tout homme de bonne foi que notre régime économique est apte à concilier les exigences du progrès avec l'impératif de la justice sociale.

Au point de vue politique, le syndicalisme révolutionnaire constitue un grave danger. A cet égard, l'opinion d'un homme comme M. Doriot, qui fut autrefois, comme Mussolini l'a été, un grand chef socialiste, serait précieuse. Que pensent Mussolini et Doriot du syndicalisme basé sur la lutte de classe? Leur attitude actuelle me paraît répondre pour eux. Je voudrais, à mon tour, modestement dire mon opinion sur cette délicate question. Après m'avoir entendu, et avoir à votre tour réfléchi à ce grave problème, il serait utile, je vous le demande, de contrôler cette opinion à la lumière des faits. Probablement constaterez-vous qu'hélas ce que je vais vous dire correspond à l'inquiétante réalité.

Embrigader tous les ouvriers, sans distinction de métier et de profession, dans la grande armée qui oppose tous les employés à tous les patrons, c'est diviser le peuple en deux camps ennemis, c'est entretenir une atmosphère de bataille qui menace, d'une façon permanente, le pays de guerre civile. (*Applaudissements.*)

Il faut substituer à l'agitation des syndicats révolutionnaires qui arment les esprits et les bras pour la lutte fratricide, le travail utile accompli dans une atmosphère de conciliation et de paix sociale, par la corporation professionnelle pour la juste défense des intérêts de chacun.

Messieurs, nous voulons le maintien d'un régime de liberté, mais à la condition que la limite du droit de chacun demeure partout et toujours là où commence le droit d'autrui. Cela afin que s'accomplisse le vieil adage de chez nous : « *Vivre et laisser vivre* ».

L'ordre professionnel et la démocratie posent un problème des plus délicats. Je précise ma pensée concernant ce que j'ai dit tout à l'heure au sujet des nomades de l'occident : donnons aux heitmatlos de l'économie occidentale la patrie de la profession, cela afin qu'ils trouvent dans une loyale collaboration, dans la juxtaposition équitable des intérêts, l'atmosphère morale où ils ne se sentiront plus des étrangers dans l'affaire à laquelle ils sont rivés par un contrat de travail. Créons cette ambiance plus fraternelle où, entre le patron et l'ouvrier, tout ne se réduira pas au versement du salaire convenu. Je voudrais trouver le moyen d'intégrer l'ouvrier dans l'entreprise qui l'emploie, afin que se dissipe la lourde et pénible impression de l'heitmatlos qui jamais ne se sent chez lui. Il faut réussir à modifier sa situation morale. Le chiffre du salaire n'est pas tout.

J'ai rencontré dernièrement le directeur d'un grand journal suisse que vous lisez souvent. Comme nous parlions des choses dont je vous entretiens ce soir, il me confia que dans l'importante affaire qu'est l'imprimerie d'où sort ce journal, chaque ouvrier avait l'impression d'être quelqu'un. On a réussi à faire à tous une situation morale qui les attache à l'entreprise. Et comme je lui demandais comment il était arrivé à ce résultat, il me dit qu'en réalité chacun se sentait chez lui dans cette maison parce que chacun avait des droits modestes, mais des droits tout de même, une participation. L'ouvrier n'est pas un étranger à l'affaire; il se sent de la maison et le patron sait aussi que le paiement du salaire ne le libère pas de toute obligation vis-à-vis de ses employés.

Je suis de plus en plus convaincu que la situation morale que l'on doit à l'ouvrier a, du point de vue psychologique, une importance capitale. N'oublions jamais que l'homme est un être de sentiment.

Il me souvient, Messieurs, qu'à l'époque de la grève de 1918, en voyant arriver le régiment de Fribourg à Berne, je fis la réflexion suivante : les petits paysans, les ouvriers de la terre qui constituent le gros de nos bataillons, ont certainement une situation économique très inférieure à celle de ceux qui pactisent avec les révolutionnaires. Ceux-là gagnent davantage, cela ne les empêche point de se sentir une âme de prolétaire, tandis que le petit paysan qui a une situation matérielle moins avantageuse, a gardé son individualité. Il a jusqu'ici échappé à l'impasse de l'idéologie communiste.

La déprolétarisation mentale ne s'accomplira pas seulement par une augmentation de traite-

ment. Son achèvement exige que dans l'entreprise à laquelle il est attaché, on fasse à l'ouvrier une situation morale. (*Applaudissements.*)

Monsieur le Président, vous m'avez condamné à parler une heure, je vois que mon heure est passée et que j'ai accompli ma tâche. J'ai eu beaucoup de plaisir à partager avec vous des idées auxquelles je vous remercie d'avoir fait un accueil aussi chaleureux.

Je n'avais nullement l'intention de vous condamner à écouter un aussi long discours, mais parce que vous m'y avez contraint, je défère à votre désir. Je termine par quelques brèves remarques sur l'organisation professionnelle et la démocratie.

Il y a quelques années, j'étais à Rome où je discutais avec quelqu'un qui connaît à fond l'organisation corporative de l'Italie. Il me disait : Comment, en Suisse, entrevoyez-vous la réalisation de l'ordre professionnel? Je lui ai répondu : D'abord, en Suisse, pas question d'état corporatif suivant le modèle adopté par certains autres pays. Un régime à tendance totalitaire serait fatalement centralisateur et unitaire, ce qui serait nettement contraire aux exigences politiques les plus impérieuses de notre patrie.

Constatons en passant, avec une profonde satisfaction, que partout, même dans les cantons qui furent autrefois hésitants, l'idée fédéraliste a fait un progrès considérable. (*Applaudissements.*) Je m'en réjouis parce que le fédéralisme est la condition indispensable de notre démocratie. La démocratie est le gouvernement du peuple par le peuple. Vous devez dès lors admettre que si le peuple décide de toutes les questions principales qui l'intéressent, cela suppose qu'entre les citoyens qui composent le peuple, il existe une certain homogénéité d'intérêt. Sans quoi les intérêts majeurs d'une importante minorité seraient fatalement sacrifiés aux intérêts de la majorité.

Il me paraît exclu de soumettre au même régime économique, régime social et politique, les armaillis de la Gruyère, ceux que M. Gustave Doret a chantés avec tant de talent, et les ouvriers de Zurich. Ce sont deux mondes différents. Il faut donner à chacun la possibilité de vivre dans une atmosphère politique, sociale et économique correspondant aux aspirations, aux besoins, aux exigences, à la volonté de l'ensemble du peuple. La démocratie sincère et fructueuse n'est possible que dans l'atmosphère fédéraliste. Par conséquent, la décentralisation est pour notre pays une nécessité politique primordiale. Le fédéralisme est une de nos constantes historiques puisqu'il fut à la base des conceptions politiques des hommes du Grütli. Après tantôt six siècles et demi, nous pouvons, sans crainte de nous tromper, affirmer que l'expérience a prouvé que les fondateurs de la confédération furent des génies politiques puisqu'ils ont construit un édifice qui a résisté à toutes les bourrasques. La maison suisse demeurera, à condition que ses habitants restent fidèles aux idées fondamentales de ceux qui l'ont bâtie.

Je me réjouis grandement, Messieurs, de voir la Suisse accuser les traits particuliers de son visage politique. Le jour où notre petit pays ne sera plus qu'un format réduit des grands pays voisins, l'Allemagne, l'Italie et la France, notre raison d'être aura en partie disparu. Parce que notre raison d'être réside dans l'originalité de notre constitution politique, dans la caractéristique très spéciale de nos conceptions, il faut y rester fidèle. A cette condition, notre pays restera libre, autonome et indépendant.

Permettez-moi, pour terminer, de dire quelques mots encore sur la nécessité du redressement dans l'ordre international. J'éprouve l'impérieux besoin de me révolter contre le régime économique réactionnaire qu'on appelle « autarchie ». Les protagonistes de ce régime ont oublié que tous les pays du monde sont aujourd'hui entraînés dans le circuit universel des échanges; que la circulation des marchandises et des capitaux a solidarisé tous les peuples dans la misère comme dans la prospérité. L'autarchie et tout ce qui y conduit constitue un danger non pas seulement pour les grands pays, mais surtout pour les petits pays parce que pour eux une autarchie totale a la signification d'un étranglement. Ceux qui prétendent concilier le régime autarchique avec le progrès de l'humanité se trompent profondément.

Les sauvages peuvent vivre dans un territoire clos parce que leurs besoins sont extrêmement rudimentaires, et parce que, s'il le faut, ils se résignent de temps en temps à mourir de faim. Mais à mesure que la vie s'ennoblit, que nos besoins augmentent, que la culture s'élève, il faut pour y satisfaire toute la surface de la terre.

Cette simple constatation est une condamnation sans appel du régime autarchique. L'autarchie est la négation de la solidarité. Or, la solidarité est dans le domaine économique l'écho impérieux de la loi éternelle de l'universelle charité. (*Applaudissements.*) On ne fait jamais violence en vain aux principes qui ont la valeur d'une loi immuable. Il faut que l'on finisse par comprendre que la politique autarchique est une politique de myope. Elle peut être la politique de ceux qui s'abandonnent à un nationalisme exacerbé. Mais puisque les besoins d'un homme civilisé comportent la mise à disposition de la surface de la terre tout entière, pourquoi, si les échanges sont une des conditions du développement de la richesse universelle, condamner les hommes à vivre dans les frontières étroites de leurs limites politiques? Il est extraordinaire que l'on ait choisi pour inaugurer la politique de l'isolement, le moment où la science s'efforce de supprimer les distances afin de rapprocher les hommes. C'est au moment où les aviateurs s'enorgueillissent avec raison de franchir 4 ou 500 kilomètres à l'heure, que les gouvernements condamnent les peuples à vivre dans les étroites frontières de leurs limites politiques! A-t-on réfléchi que pour les petits Etats comme le nôtre, la politique autarchique conduit à l'isolement, à la stérilité, à la misère? Si les frontières politiques des petits Etats deviennent économiquement imperméables, le danger pourra venir qu'on songe à les supprimer!

Par conséquent, l'autarchie économique pose pour nous un autre problème : le problème de notre indépendance politique et nationale! Quand donc les gouvernements finiront-ils par comprendre que le retour au respect de la loi capitale de la solidarité internationale est urgent?

Il existe une autre raison pour notre pauvre Europe de revenir à une conception rationnelle de la situation. Sur ce dernier point, il y aurait beaucoup à dire. Quand on pense à la situation avantageuse que signifiait l'hégémonie européenne d'avant-guerre : autrefois le vieux monde domi-

nait, économiquement et financièrement, tout l'univers. L'industrie européenne n'avait qu'à produire. Il y avait toujours quelque part un client blanc, noir ou jaune prêt à acheter. La situation est aujourd'hui totalement changée. Les pays neufs ont appris à couvrir leurs besoins. Et encore, demain peut-être viendront-ils faire concurrence à notre industrie sur les marchés européens. Il n'y a pas très longtemps, mon cher Président, on faisait l'expérience en Suisse qu'il était beaucoup plus facile de vendre une montre japonaise à Berne que de vendre un chronomètre neuchâtellois à Tokio. L'an passé, à Berne, on vendit au kilo la montre japonaise.

Il me souvient un jour d'avoir entendu à Berne l'éminent Siegfried, professeur d'économie politique à l'Université de Paris, proclamer la supériorité de l'esprit occidental en affirmant que cette supériorité nous garantissait malgré tout la prolongation de l'ancienne hégémonie européenne.

Messieurs, je suis moins optimiste que Siegfried. Il n'est pas exclu que dans ce domaine les Japonais nous réservent de désagréables surprises! J'ai eu l'occasion, il y a peu de temps, de discuter avec l'un des grands tisserands de la Suisse occidentale que plusieurs d'entre vous connaissent très bien. Il me dit : maintenant, sur les 17 tissus que je fabrique dans mes usines, les Japonais ont réussi à en imiter 16, et je suis sûr que dans quelques semaines ils auront trouvé le moyen de faire le dix-septième aussi bien que nous, et à des conditions de production défiant toute concurrence.

Nous sommes menacés vers l'Occident par une concurrence industrielle qui travaille suivant des méthodes de production inapplicables en Europe: le travail à la chaîne, la production en grande série. Vers l'Orient, c'est le concurrent travaillant avec une main-d'œuvre à vil prix.

J'appelle de tous mes vœux le jour où l'Europe aura enfin compris qu'elle risque d'être broyée entre les formidables blocs que représentent l'empire anglais appuyé sur l'accord d'Ottawa, l'Amérique du Nord, la Russie des Soviets et le Japon; on peut penser de la Russie ce que l'on veut au point de vue politique, il reste incontestable que le pays, qui est aujourd'hui le plus grand producteur d'or du monde, qui couvre à peu près un cinquième de la surface du monde, qui dispose d'un sous-sol dont la richesse est inépuisable et des plaines les plus fertiles d'Europe, constitue une puissance économique redoutable. Que deviendra l'Europe entre ces quatre blocs? Une pauvre Europe partagée en plus de vingt Etats. Le nombre en a encore été augmenté par le traité de Versailles dont je n'ose pas dire ce que j'en pense.

Quand donc finira-t-on par voir qu'un ordre européen nouveau est l'urgente nécessité. Qu'on se hâte avant qu'il soit trop tard. Je souhaite que les hommes politiques qui conduisent les destinées de l'Europe finissent par comprendre que le moment est venu d'asseoir la paix politique sur la solidarité économique. (*Applaudissements.*)

J'arrive au terme de mon exposé, je m'excuse d'avoir été trop long. J'espère n'avoir pas trop souvent heurté votre pensée intime. Je n'ai rien voulu d'autre que remémorer avec vous les principes essentiels sur lesquels doivent être fondées la politique et l'économie qui, l'une et l'autre, assureront en même temps que la prospérité la justice sociale et la paix politique.

Que notre chère patrie puisse demeurer fidèle à son idéal de vraie solidarité. Qu'elle puise à cette source les éléments d'un éternel rajeunissement. Pendant les quatorze ans consécutifs que j'ai dirigé les finances de la Confédération, bien souvent, Messieurs, le soir, après une journée dure, je regardais cette magnifique chaîne des Alpes Bernoises sur laquelle se sont reposés les regards de tant de générations, à l'heure où le soleil descend derrière la barre du Jura, il semble marquer un arrêt pour mettre en relief la croix que la Jungfrau porte fièrement sur sa face immaculée. J'ai admiré souvent ce spectacle impressionnant, contemplé cette croix qui demeure le signe de la solidarité confédérale et de la charité chrétienne, l'emblème de la fidélité aux principes qui ont fait la force de la Suisse d'autrefois et qui resteront par votre collaboration et votre fidélité à nos traditions la source de la force, de l'honneur et de la prospérité de notre patrie. (*Applaudissements.*)

Remerciements de M. Brandt

Monsieur le Président, je me suis souvent senti inférieur à ma tâche, mais jamais autant qu'aujourd'hui où j'ai le sentiment profond que, quelques mots que je puisse dire, ils seront insuffisants pour vous exprimer l'admiration de tous ceux qui sont ici pour le talent avec lequel vous nous avez exposé des questions aussi intéressantes qu'ardues.

Je me permets de vous démentir; je crois que tous nous avons appris quelque chose. (*Applaudissements.*) Nous avons même appris beaucoup. Et je suis heureux que les applaudissements qui ont suivi votre discours et qui en ont souligné la conclusion viennent suppléer à la pauvreté de ma parole. Je m'incline simplement au nom de tous devant vous, devant la science dont vous nous avez donné le témoignage, devant l'esprit élevé, devant l'esprit patriotique, devant l'esprit européen qui ont dirigé votre discours. Au nom de notre Chambre de Commerce, au nom de son Conseil, que j'ai l'honneur de présider, je vous dis un très chaleureux merci d'être venu spécialement ici, à Paris, nous apporter ce soir la bonne parole et les avertissements d'un esprit éclairé, d'un homme d'Etat éminent, ainsi que les mots d'espoirs que contenait votre exposé.

Au nom de tous, je vous remercie. (*Applaudissements.*)